



PROCES-VERBAL
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE
FOOTBALL
-
SECTION ÉQUIVALENCES

Réunion du : 18 décembre 2025

Présidence : T. MONTAGNE

Présents : J. ALCOCER ; R. DEZIRE

Excusé :

Assistent à la réunion : C. ROMAGNE ; A. EL AMRANI

1 – EQUIVALENCES ANCIENS ET NOUVEAUX DIPLOMES FFF ET LICENCE UEFA

SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER :

- BEF :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
BACHIR	MOHAMED	03/08/1983
CASTAGNET	SYLVER	02/02/1983
MAYER	NICOLAS	20/02/1982

- PREROGATIVES D'EXERCICE A PARTIR D'UNE LICENCE UEFA :

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
LUGLI	JADISON	UEFA B FUTSAL
NZITA DYSLING	RANDY	UEFA B
PIRES COELHO	ARLESIO MANUEL	UEFA PRO

2 – CARTES UEFA

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
COQUELET	EMMANUEL	UEFA A
EL YAMANI	BRAHIM	UEFA A
ROUBAULT	JOHAN	UEFA A
DESABRE	SEBASTIEN	UEFA PRO
BENSTITI	FARID	UEFA PRO

3 – CROSSBORDER UEFA

- M. MAYER Nicolas : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.
- Mme ABILY Camille : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducatrice et à la fédération concernée.

Prochaine réunion : 27 février 2026

Procès-verbal réalisé par : CRO